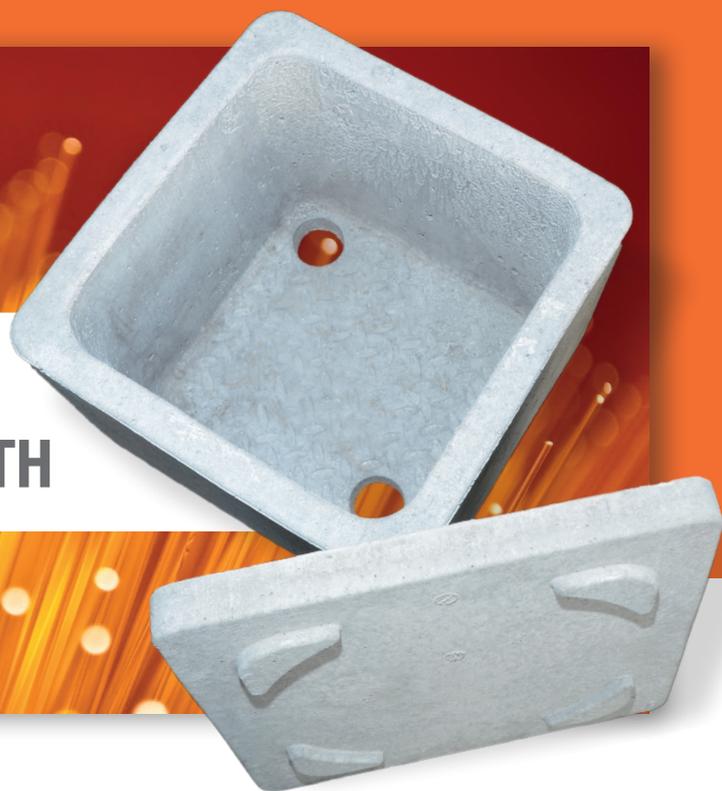




LE REGARD BÉTON POUR CONNEXION FTTH



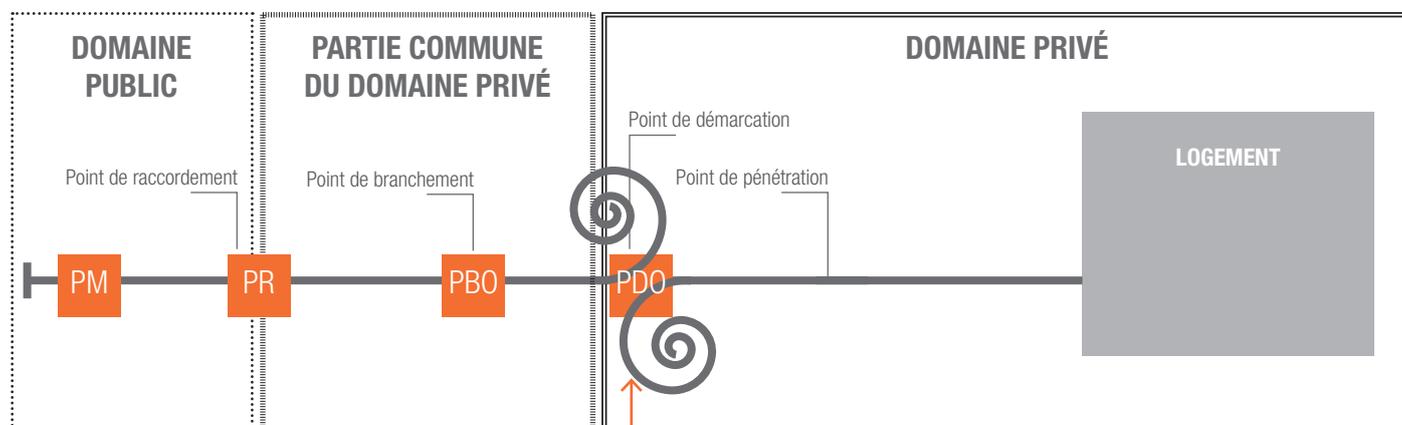
LA FIBRE POUR TOUS LES LOGEMENTS NEUFS !

Dans le cadre du déploiement du Plan France Très Haut Débit, la loi dite Macron du 06 août 2015 prévoit l'installation de la fibre optique dans tous les immeubles ou maisons neuves. Ce cadre réglementaire impose aux aménageurs le pré-fibrage de chacune de leurs opérations.



70 000 LOGEMENTS À ÉQUIPER DOTEZ-VOUS DE REGARDS ADAPTÉS !

Pour préparer l'arrivée de réseau fibré dans le domaine privé, la mise en place d'un regard doit être anticipée pour chaque parcelle de logement. L'emplacement de leur installation est déterminé par l'architecture de réseau ci-après.



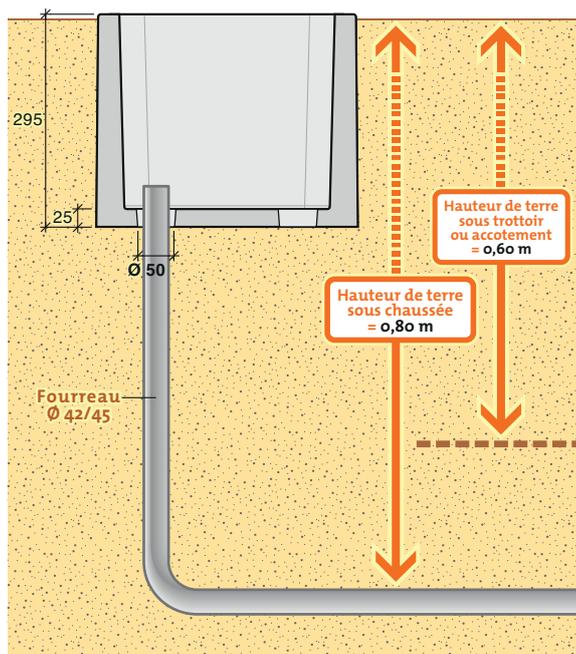
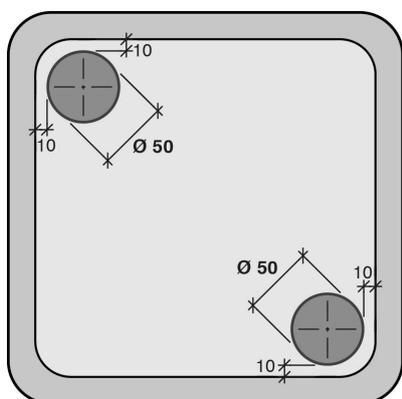
Fibre optique « 1FO » d'environ 3 mètres
en attente de raccordement à positionner dans le regard,
au niveau du PDO



I LE REGARD FTTH AVEC PRÉ-TROUS

LA CONFORMITÉ EN TOUTE SIMPLICITÉ !

- > Conformément à la **norme NF P 98 331 sur les tranchées et leur remblayage**, une hauteur minimale de recouvrement des terres doit être respectée.
- > Afin de respecter cette norme, Stradal a pensé un regard béton doté de deux pré-trous de 50 mm en fond. Cette solution permet ainsi **une remontée facile du fourreau par le dessous** et un love de fibre en attente respectant un **rayon de courbure de 20 cm**.



Désignation	Code	Poids	Dimension intérieure (mm)	Dimension extérieure (mm)	Hauteur intérieure (mm)	Hauteur hors tout (mm)	Nombre de pré-trous (mm)	Diamètre des pré-trous (mm)	Conditionnement (par palette)
Regard BT 40 FTTH	10406003	38 kg	287 x 287	365 X 365	270	295	2	50	27
Dalle pleine pour BT 40 FTTH	10403012	10 kg	-	376 X 376	-	32	-	-	27

Édition 09/2020 - Document non contractuel. Les caractéristiques mentionnées sont indicatives et susceptibles d'être modifiées.

AUGURAL
RCS 491 942 257
/ STRATEO